

ONET PROPRETE ET FACILITY SERVICES
Société par actions simplifiée
RCS MARSEILLE n° 542 016 951
Siège social : 36 boulevard de l'Océan, 13009 MARSEILLE
Capital social : 85 000 000 euros

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice de -78 237 606 euros de la manière suivante :

- Perte de l'exercice	-78 237 606 €
- Augmenté du report à nouveau antérieur	0 €

Résultat à affecter : -78 237 606 €

- Report à nouveau	-78 237 606 €
--------------------	---------------

Total égal -78 237 606 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 132 423 541 euros.

Distributions antérieures de dividendes

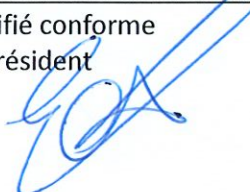
Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués	
2022	NEANT		
2023	NEANT		
2024	NEANT		

Décision de l'Associé Unique du 22 mai 2026

Certifié conforme

Le président





Onet Propreté et Facilities Services
Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Onet Propreté et Facilities Services

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Onet Propreté et Facilities Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Onet Propreté et Facilities Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1. Principes et règles comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

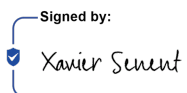
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 13 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
A blue ink signature of Xavier Senent, written in a cursive style, enclosed within a blue rectangular box with a checkmark icon on the left side.

Xavier Senent

Comptes annuels

SAS ONET PROPRETE ET FACILITY SERVICES

Exercice clos le 31/12/2025



NOTE PRELIMINAIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total, est de 247 066 632 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de -78 237 606 euros.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 16/03/2026 par la Présidente.

1. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	173 496	173 496		
Frais de développement				
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	521 273	460 115	61 158	122 316
Fonds commercial	269 518 330	159 036 694	110 481 637	179 039 637
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles	270 039 604	159 496 809	110 542 795	179 161 953
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 316 432	5 840 152	1 476 280	905 453
Autres immobilisations corporelles	3 466 250	2 024 968	1 441 282	1 079 024
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	38 338		38 338	
TOTAL immobilisations corporelles	10 821 020	7 865 120	2 955 899	1 984 477
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	26 396 995		26 396 995	26 396 991
Autres titres immobilisés				
Prêts	20 569 579		20 569 579	20 871 055
Autres immobilisations financières	364 546		364 546	376 029
TOTAL immobilisations financières	47 331 120		47 331 120	47 644 075
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	328 365 239	167 535 426	160 829 814	228 790 505
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	71 227 551	3 174 000	68 053 550	48 094 438
Autres créances	14 201 781		14 201 781	6 619 050
Charges constatées d'avance	833 676		833 676	326 721
Capital souscrit appelé, non versé				
TOTAL Créances	86 263 008	3 174 000	83 089 008	55 040 209
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 186 148		3 186 148	
TOTAL Valeurs mobilières de placement	3 186 148		3 186 148	
TOTAL de l'actif circulant (IV)	89 449 156	3 174 000	86 275 156	55 040 209
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	417 987 892	170 882 922	247 104 969	283 830 714

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	85 000 000	85 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	70 434 300	70 434 300
Autres réserves	55 226 848	0
TOTAL Réserves	125 661 148	70 434 300
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-78 237 606	-24 079 239
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL des capitaux propres	132 423 541	131 355 060
Provisions pour risques	6 957 464	8 028 510
Provisions pour charges	477 510	779 080
TOTAL des provisions	7 434 974	8 807 590
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		555
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 705 275	20 885 307
Dettes fiscales et sociales	59 340 867	52 029 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686 361	50 836
Autres dettes	11 878 515	70 045 122
Produits constatés d'avance	1 635 436	657 118
TOTAL des dettes	107 246 454	143 668 063
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	247 104 969	283 830 714

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	249 073	1 567 381
Production vendue	282 198 553	287 760 292
Montant net du chiffre d'affaires	282 447 626	289 327 673
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	34 577	194 368
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 635 002	4 338 586
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 942	
Autres produits	2 469 149	300 352
Total des produits d'exploitation	289 600 296	4 833 306
Achats de marchandises	173 609	478 221
Variation de stock (achats de marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 076 840	3 823 377
Variation de stock (achats de matières premières)	6	-21
Autres achats et charges externes	88 149 799	96 427 216
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier	14 392	
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 641 220	8 145 535
Salaires	158 131 577	164 675 219
Cotisations sociales	34 613 241	34 481 825
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 125 129	1 101 965
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	68 558 000	1 101 965
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 664 990	1 509 402
Dotation aux provisions	2 185 860	1 625 365
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	2 949	346 180
Autres charges	3 277 038	346 180
Total des charges d'exploitation	368 600 257	312 614 282
RESULTAT D'EXPLOITATION	-78 999 961	-18 453 303
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers de participations	572	2 702
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	138 653	
Reprises sur dépréciations et provisions		636
Différences positives de change	-2 403	9 481
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers	136 822	12 819
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	121 802	
Intérêts et charges assimilées	1 031 514	7 672 300
Différences négatives de change	394	56 816
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières	1 153 710	7 729 116
RESULTAT FINANCIER	-1 016 888	-7 716 297
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-80 016 849	-26 169 600
Produits exceptionnels (VII)	1 776 354	2 710 752
Charges exceptionnelles (VIII)		620 392
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 776 354	2 090 361
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 888	
Total des produits	291 513 472	296 884 550
Total des charges	369 751 078	320 963 790
BENEFICE OU PERTE	-78 237 606	-24 079 239

3. ANNEXE

1 PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES	7
2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8
4 METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES	9
4.1 IMMOBILISATIONS	9
4.2 CREANCES ET DETTES	10
4.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10
4.4 MEDAILLE DU TRAVAIL.....	10
4.5 PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE...	11
5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	12
5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	12
5.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13
5.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	14
5.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15
5.5 PRODUITS A RECEVOIR	15
5.6 COMPTES DE REGULARISATION	15
6 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF ...	16
6.1 CAPITAUX PROPRES	16
6.2 ETAT DES PROVISIONS	17
6.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	18
6.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18
6.5 CHARGES A PAYER.....	19
6.6 COMPTES DE REGULARISATION	20
7 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	20
7.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES...	20
7.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	20
7.3 CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	21
7.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
7.5 IMPOT SUR LES BENEFICES	21
8 INFORMATIONS DIVERSES	24
8.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE .	24
8.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	24
8.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION.....	24
8.4 ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL.....	24
8.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	25
8.6 INFORMATIONS RELATIVES A L'INTEGRATION FISCALE	26

1 Principes et règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La société OPFS Applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
 - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
 - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

La société a procédé à une modification de la comptabilisation de certaines opérations afin de correspondre aux nouvelles normes en vigueur de l'ANC N°2022-06 :

- Les transferts de charges initialement comptabilisés en produits, sont reclassés en déduction des charges auxquelles ils se rapportent, afin d'améliorer la lisibilité du compte de résultat.
- Les charges et produits antérieurement classés en résultat exceptionnel sont désormais intégrés dans le résultat d'exploitation.
- Les produits de cessions d'éléments d'actifs cédés sont présentés en produits d'exploitation lorsque ces opérations relèvent de l'activité ordinaire de l'entreprise. Corrélativement, la valeur nette comptable des éléments cédés est comptabilisée en charges d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2 Faits marquants de l'exercice

Afin d'assainir la situation nette de la société, il a été décidé d'augmenter le capital de 79.3m€ par incorporation de compte courant vis-à-vis d'Holding DK suivi d'une réduction de capital par imputation sur le report à nouveau négatif et sur les réserves facultatives.

3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la société n'est intervenue ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice social.

4 Méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes

4.1 Immobilisations

► Immobilisations incorporelles

Les principaux éléments des actifs incorporels sont constitués par les logiciels et les fonds de commerce de la société.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des éléments incorporels :

Logiciels : 1 à 10 ans

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée en fonction de leur valeur probable de négociation.

► Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Ces éléments n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation libre ou légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, déterminée comme suit :

Catégories	Durées
Installations techniques, matériel et outillage Matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier	5 et 10 ans 4 ans 4 à 5 ans 8 ans

► Immobilisations financières

Les prêts, les créances et autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale. Ces créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision s'il est jugé que leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à leur valeur nominale.

Les titres sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

D'une façon générale, une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participation et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire, déterminée sur la base de leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable.

Les titres ont été évalués selon la méthode « discounted cash flows » (DCF), également fondée sur la valeur d'utilité.

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

4.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur nominale.

La société déprécie intégralement les créances impayées de plus de 8 mois à la date de clôture des comptes.

Les créances dont la recouvrabilité est jugée risquée par la direction sont également dépréciées.

4.3 Provisions pour risques et charges

En fonction des informations disponibles à la date de clôture des comptes, la société estime et traduit dans ses comptes annuels les risques potentiels identifiés, notamment par le biais des provisions pour risques et charges (en application du règlement CRC n° 2000-06).

Les mouvements ayant affecté ces provisions au cours de l'exercice sont détaillés dans le tableau « Etat des provisions » de la présente annexe.

4.4 Médaille du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Au 31 décembre 2025, la provision s'élève à 0.5m€ (0.8m€ au 31 décembre 2024).

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation *	4.00%	3.50%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge par catégorie	Table par âge par catégorie
Table de mortalité	INSEE F/H 2019-2021	INSEE F/H 2018-2020
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres
Duration du passif social	5,3 ans	4,7 ans

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2025 à 4,00%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2024 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

4.5 Provision pour indemnités de départ à la retraite

L'évaluation au 31 décembre 2025 des indemnités de départ s'élève à 2m€ (4m€ au 31 décembre 2024).

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2025, la société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

Les hypothèses actuarielles sont résumées dans le tableau suivant :

	2025	2024
Taux d'actualisation *	4.00%	3.50%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge par catégorie	Table par âge +25bp
Table de mortalité	INSEE F/H 2019-2021	INSEE F/H 2018-2020
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres
Duration du passif social	3,3 ans	3,5 ans
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire
Taux moyen de charges sociales	46%	46%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2025 à 4,00%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2024 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

5 Informations relatives au bilan actif

5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

► Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions et apports	Virements	Cessions	Valeur brute au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement	173 496				173 496
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	270 039 604				270 039 604
Total 1 Incorporelles	270 213 100	0	0	0	270 213 100
Terrains					0
Construction sur sol propre					0
Construction sur sol d'autrui					0
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 097 698	1 289 969		71 236	7 316 432
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 482 527	231 496		9 367	1 704 656
Matériel de transport	620 399	4 550		0	624 949
Matériel de bureau et mobilier informatique	653 670	483 561		587	1 136 645
Emballages récupérables et divers	0	0		0	0
Total 2 Corporelles	8 854 294	2 009 577	0	81 190	10 782 682
Immobilisations corporelles en cours					0
Total 3 Encours corporelles	0	0	0	0	0
Avances et acomptes		71 319		32 981	38 338
TOTAL	279 067 395	2 080 896	0	114 171	281 034 120

(1) Dont Fonds commercial : 239 825 281 euros

Les montants présentés dans la colonne « Virements de poste à poste et corrections » correspondent aux immobilisations corporelles et/ou incorporelles activées ou reclassées au cours de l'exercice écoulé. Les immobilisations corporelles et/ou incorporelles activées au cours de l'exercice apparaissent dans la colonne « Acquisitions » du présent tableau.

► Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	31/12/2025
Frais d'établissement et de développement	173 496			173 496
Fonds commercial (1)	41 900 022			41 900 021
Autres postes d'immobilisations incorporelles	398 957	61 158		460 115
Total 1	42 472 474	61 158		42 533 633
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	5 192 245	706 620	58 713	5 840 152
Installations générales, agencements divers	799 937	126 930	9 367	917 500
Matériel de transport	483 724	41 674		525 398
Matériel de bureau, informatique et mobilier	393 911	200 656	12 497	582 070
Emballages récupérables et divers				
Total 2	6 869 817	1 075 881	80 578	7 865 120
TOTAL	49 342 291	1 137 039	80 578	50 398 753

(1) Dont fonds commercial : 41 900 021 euros

► Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [Etat des provisions](#).

5.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	26 396 991	4		26 396 995		26 396 995
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	21 247 084	711 520	1 024 479	20 934 125		20 934 125
TOTAL	47 644 075	711 524	1 024 479	47 331 120		47 331 120

5.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 107 197 133 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 569 579	20 569 579	
Autres immobilisations financières	364 546	8 808	355 738
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	20 934 125	20 578 387	355 738
Clients douteux ou litigieux	3 658 442	3 658 442	
Autres créances clients	67 569 109	67 569 109	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	192 664	192 664	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 098	68 098	
Etat et autres collectivités			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	4 443 822	4 443 822	
Autres impôts	6 448	6 448	
Etat - divers	5 412	5 412	
Groupes et associés	2 888	1 877	1 011
Débiteurs divers	9 482 449	9 482 449	
Charges constatées d'avance	833 676	833 676	
TOTAL DES CREANCES	86 263 008	86 261 997	1 011
TOTAL	107 197 133	106 840 384	356 749
Prêts accordés en cours d'exercice			999 148
Remboursements obtenus en cours d'exercice			697 672
Prêts et avances consentis aux associés			

5.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	71 227 551	3 174 000	68 053 550	48 094 438
Autres créances	14 201 781		14 201 781	6 619 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	85 429 332	3 174 000	82 255 332	54 713 488

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe [Etat des provisions](#).

5.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Produits à recevoir	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
R.R.R. A OBT - AVOIRS NON	560 986	
AVOIRS NON PARVENUS GROUP	1 290 644	2 924 559
CLIENTS - PROD. NON FACTU	8 371 706	6 190 514
AUTRES COMPTES DEBIT /CRE	50 000	
FACTURES A ETABLIR GROUPE	39 325	
AVANCES PERMANENTES PERSO	5 269	
AUTRES CPTES DEB/CRED -RE	115	
TOTAL	10 318 045	9 115 073

5.6 Comptes de régularisation

► Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 833 676 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	833 676	326 721
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	833 676	326 721

6 Informations relatives au bilan passif

6.1 Capitaux propres

► Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale 31/12/2024
	à la clôture de l'exercice 31/12/2025	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	13 600 000			6.25

► Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		131 355 060
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		131 355 060
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Variation des autres réserves		79 306 087
Variation du capital		
Total	0	79 306 087
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Résultat de l'exercice		-78 237 606
Capitaux propres avant répartition		132 423 541

6.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

► Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour risques et charges financières					
Provisions pour litiges	2 607 420	1 860 086	211 861	819 483	3 436 161
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 912 261	325 774	625 890		3 612 145
Autres provisions pour risques et charges	2 287 909	398 167	2 299 409		386 667
TOTAL	8 807 590	2 584 027	3 137 160	819 483	7 434 974

► Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Poste : Clients douteux	1 733 735	3 388 624	1 948 359	3 174 000
Poste : Autres créances				
TOTAL	1 733 735	3 388 624	1 948 359	3 174 000

6.3 Etats des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 705 275	33 705 275		
Personnel et comptes rattachés	26 654 286	26 654 286		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 338 318	17 338 318		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 040 164	15 040 164		
Obligations cautionnées				
Autres impôts	308 100	308 100		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686 361	686 361		
Groupes et associés	10 037 522	10 037 522		
Autres dettes	1 840 994	1 840 994		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 635 436	1 635 436		
TOTAL DES DETTES	107 246 454	107 246 454		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fournisseurs	4 366 893	5 501 135
Fournisseurs Groupe	1 435 261	
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 617 497	15 284 172
Factures non parvenues Groupe	11 940 655	
FNP manuelles hors Groupe	4 415 232	
FNP manuelles Groupe	1 515 734	
TOTAL	28 291 272	20 785 307

6.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Charges à payer	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
PRODUITS A RECEVOIR - DEB	-2 624 954	
FOURN - FACTURES NON PARV	4 617 497	
FACTURES NON PARVENUES GR	11 940 655	
R.R.R. A ACCORDER - AV. A	1 486 214	
PROV. CONGES PAYES ABONNT	12 659 343	
PROV PRIME FIN ANNEE ABON	116 740	
PROV PVO	1 421 774	
DETTES PROVISION. /REM. A	947 687	
INDEM PRECARITE EMPLOI AB	104 366	
CHGES A PAYER - ORGANIS.	299 099	
CONTRIBUTION SOCIALE SOLI	384 046	
TAXE PARAFISCALE_SOLDE 13	131 467	
TAXE 1% LOGEMENT	561 874	
CONTRIB. CONVENTIONNELLES	874 196	
CHARGES SOC. / INDEM PREC	15 982	
CHARGES SOC. / PROV CONGE	3 217 142	
CHARGES SOC. / PRIME FIN	23 748	
CHARGES SOC / PROV PVO	721 964	
CHGES A PAYER - CREDIT.DI	27 842	
PROVISION POUR RTT	63 548	
CHG SOCIALES PROVISION RT	32 442	
TAXE PARAFISCALE_CSA	786 505	
CHARGES A PAYER - ETAT	535	
INDEM REPOS COMPENS.ABT	888 129	
CHARGES SOC. / REPOS COMP	389 864	
FNP REPRISE ISS	5 393 112	
FNP MANUELLES HORS GROUPE	4 415 232	
FNP MANUELLES GROUPE	1 515 734	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		15 284 172
AUTRES DETTES		1 536 404
DETTES FISCALES ET SOCIALES		21 897 624
TOTAL	50 411 781	38 718 200

6.6 Comptes de régularisation

► Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	1 635 436	657 118
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	1 635 436	657 118

7 Informations relatives au compte de résultat

7.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025			Exercice 2024
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	249 073	0	249 073	1 567 380
Ventes de produits finis	0	0	0	
Production vendue de services	281 908 233	290 320	282 198 553	287 760 292
TOTAL	282 157 306	290 320	282 447 626	289 327 673
%	99.90%	0.10%	100,00 %	

7.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	2 503 725	494 720
Reprise sur amortissement et provisions	4 635 002	4 338 586
TOTAL	7 138 728	4 833 306

7.3 Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
TAUX AT	-87 970	645100
TOTAL	-87 970	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Néant		
TOTAL	0	

7.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 1 776 354 € s'analyse de la façon suivante :

Rubrique	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	506 354	2 667 169
Produits exceptionnels sur opérations en capital		43 583
Reprises sur provisions	1 270 000	
Total des produits exceptionnels	1 776 354	2 710 752
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		255 579
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		271 158
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		93 655
Total des charges exceptionnelles	0	620 392
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 776 354	2 090 361

7.5 Impôt sur les bénéfices

La société ONET PROPRETE ET FACILITY SERVICES est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ONET SA.

► Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Dû	Résultat net après impôt
Courant	-78 240 494	2 888	-80 013 961
Exceptionnel CT	1 776 354		1 776 354
Exceptionnel LT			0
TOTAL	-76 464 140	2 888	-78 237 606

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

► Fiscalité différée

IMPOTS	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :	
Provisions réglementées :	
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :	
Provision pour indemnité de départ à la retraite	
Participation	
Contribution sociale de solidarité	96 012
Provision dépréciation des créances Clients	
Autres provisions pour risques	
TOTAL	96 012

► Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	Au 31/12/2025
Résultat de l'exercice	-78 237 606
- Impôt sur les bénéfices	
- Crédits d'impôts :	2 888
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	1877
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	1 011
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	-78 240 494
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	-78 240 494

8 Informations diverses

8.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres	172
Agents de maîtrise, techniciens et employés	352
Ouvriers	11 030
TOTAL	11 554

8.2 Identité de la société mère consolidante

Dénomination sociale – siège social	Forme	Montant Capital	% détenu
ONET SA 36 BOULEVARD DE L'OCEAN 13009 MARSEILLE	S.A.	115 113 420	100%

8.3 Rémunération des organes d'administration

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Rémunérations allouées	115 000		115 000	

8.4 Engagements de Crédit-Bail

	Matériel outillage	Total
VALEUR D'ORIGINE	1 061 295	1 061 295
AMORTISSEMENTS		
Cumul exercices antérieurs	331 078	331 078
Exercice en cours	221 529	221 529
TOTAL	552 607	552 607
VALEUR NETTE	508 688	508 688
REDEVANCES PAYEES		
Cumul exercices antérieurs	366 703	366 703
Exercice en cours	246 874	246 874
TOTAL	613 577	613 577
REDEVANCES A PAYER		
A un 1 an au plus	241 421	241 421
A plus d'1 an et moins de 5 ans	324 082	324 082
TOTAL	565 502	565 502

8.5 Engagements hors bilan

► Engagements financiers donnés et reçus

Rubriques	Total
ENGAGEMENTS DONNES	12 791 797
Liés à la trésorerie	
- Avals et cautions	
- Lettre d'intention	
Liés aux locations (*)	12 791 797
Liés aux prestations de services	
Liés au personnel	
- I.F.C.	
ENGAGEMENTS RECUS	
Liés à l'exploitation / immobilier/ expansion	
Créances garanties	

(*) Valeur actualisée des engagements

8.6 Informations relatives à l'intégration fiscale

La société ONET PROPTE ET FACILITY SERVICES SAS appartient au groupe fiscal constitué par la société ONET SA.

La convention d'intégration fiscale retient le principe de neutralité et place chaque société membre du groupe fiscal dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

L'entreprise a donc comptabilisé la charge d'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait dû être supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Il n'y a pas de déficits reportables nés antérieurement à l'intégration fiscale.

La rubrique impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

Rubriques	Montant
698100 Impôts sur les sociétés	
699100 C.I. Recherche	
699200 C.I. Famille	-1 877
699300 C.I. Mécénat	- 1 011
TOTAL	-2 888

CERTIFIE CONFORME



Comptes annuels

SAS ONET PROPRETE ET FACILITY SERVICES

Exercice clos le 31/12/2025



NOTE PRELIMINAIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total, est de 247 066 632 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de -78 237 606 euros.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 16/03/2026 par la Présidente.

1. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	173 496	173 496		
Frais de développement				
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	521 273	460 115	61 158	122 316
Fonds commercial	269 518 330	159 036 694	110 481 637	179 039 637
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles	270 039 604	159 496 809	110 542 795	179 161 953
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 316 432	5 840 152	1 476 280	905 453
Autres immobilisations corporelles	3 466 250	2 024 968	1 441 282	1 079 024
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	38 338		38 338	
TOTAL immobilisations corporelles	10 821 020	7 865 120	2 955 899	1 984 477
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	26 396 995		26 396 995	26 396 991
Autres titres immobilisés				
Prêts	20 569 579		20 569 579	20 871 055
Autres immobilisations financières	364 546		364 546	376 029
TOTAL immobilisations financières	47 331 120		47 331 120	47 644 075
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	328 365 239	167 535 426	160 829 814	228 790 505
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL Stock et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	71 227 551	3 174 000	68 053 550	48 094 438
Autres créances	14 201 781		14 201 781	6 619 050
Charges constatées d'avance	833 676		833 676	326 721
Capital souscrit appelé, non versé				
TOTAL Créances	86 263 008	3 174 000	83 089 008	55 040 209
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 186 148		3 186 148	
TOTAL Valeurs mobilières de placement	3 186 148		3 186 148	
TOTAL de l'actif circulant (IV)	89 449 156	3 174 000	86 275 156	55 040 209
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	417 987 892	170 882 922	247 104 969	283 830 714

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	85 000 000	85 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	70 434 300	70 434 300
Autres réserves	55 226 848	0
TOTAL Réserves	125 661 148	70 434 300
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-78 237 606	-24 079 239
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL des capitaux propres	132 423 541	131 355 060
Provisions pour risques	6 957 464	8 028 510
Provisions pour charges	477 510	779 080
TOTAL des provisions	7 434 974	8 807 590
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		555
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 705 275	20 885 307
Dettes fiscales et sociales	59 340 867	52 029 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686 361	50 836
Autres dettes	11 878 515	70 045 122
Produits constatés d'avance	1 635 436	657 118
TOTAL des dettes	107 246 454	143 668 063
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	247 104 969	283 830 714

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	249 073	1 567 381
Production vendue	282 198 553	287 760 292
Montant net du chiffre d'affaires	282 447 626	289 327 673
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	34 577	194 368
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 635 002	4 338 586
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 942	
Autres produits	2 469 149	300 352
Total des produits d'exploitation	289 600 296	4 833 306
Achats de marchandises	173 609	478 221
Variation de stock (achats de marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 076 840	3 823 377
Variation de stock (achats de matières premières)	6	-21
Autres achats et charges externes	88 149 799	96 427 216
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier	14 392	
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 641 220	8 145 535
Salaires	158 131 577	164 675 219
Cotisations sociales	34 613 241	34 481 825
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 125 129	1 101 965
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	68 558 000	1 101 965
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 664 990	1 509 402
Dotation aux provisions	2 185 860	1 625 365
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	2 949	346 180
Autres charges	3 277 038	346 180
Total des charges d'exploitation	368 600 257	312 614 282
RESULTAT D'EXPLOITATION	-78 999 961	-18 453 303
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers de participations	572	2 702
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	138 653	
Reprises sur dépréciations et provisions		636
Différences positives de change	-2 403	9 481
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers	136 822	12 819
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	121 802	
Intérêts et charges assimilées	1 031 514	7 672 300
Différences négatives de change	394	56 816
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières	1 153 710	7 729 116
RESULTAT FINANCIER	-1 016 888	-7 716 297
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-80 016 849	-26 169 600
Produits exceptionnels (VII)	1 776 354	2 710 752
Charges exceptionnelles (VIII)		620 392
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 776 354	2 090 361
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 888	
Total des produits	291 513 472	296 884 550
Total des charges	369 751 078	320 963 790
BENEFICE OU PERTE	-78 237 606	-24 079 239

3. ANNEXE

1 PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES	7
2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8
4 METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES	9
4.1 IMMOBILISATIONS	9
4.2 CREANCES ET DETTES	10
4.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10
4.4 MEDAILLE DU TRAVAIL.....	10
4.5 PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE...	11
5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	12
5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	12
5.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13
5.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	14
5.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15
5.5 PRODUITS A RECEVOIR	15
5.6 COMPTES DE REGULARISATION	15
6 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF ...	16
6.1 CAPITAUX PROPRES	16
6.2 ETAT DES PROVISIONS	17
6.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	18
6.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18
6.5 CHARGES A PAYER.....	19
6.6 COMPTES DE REGULARISATION	20
7 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	20
7.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES...	20
7.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	20
7.3 CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	21
7.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
7.5 IMPOT SUR LES BENEFICES	21
8 INFORMATIONS DIVERSES	24
8.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE .	24
8.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	24
8.3 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION.....	24
8.4 ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL.....	24
8.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	25
8.6 INFORMATIONS RELATIVES A L'INTEGRATION FISCALE	26

1 Principes et règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La société OPFS Applique pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
 - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
 - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

La société a procédé à une modification de la comptabilisation de certaines opérations afin de correspondre aux nouvelles normes en vigueur de l'ANC N°2022-06 :

- Les transferts de charges initialement comptabilisés en produits, sont reclassés en déduction des charges auxquelles ils se rapportent, afin d'améliorer la lisibilité du compte de résultat.
- Les charges et produits antérieurement classés en résultat exceptionnel sont désormais intégrés dans le résultat d'exploitation.
- Les produits de cessions d'éléments d'actifs cédés sont présentés en produits d'exploitation lorsque ces opérations relèvent de l'activité ordinaire de l'entreprise. Corrélativement, la valeur nette comptable des éléments cédés est comptabilisée en charges d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2 Faits marquants de l'exercice

Afin d'assainir la situation nette de la société, il a été décidé d'augmenter le capital de 79.3m€ par incorporation de compte courant vis-à-vis d'Holding DK suivi d'une réduction de capital par imputation sur le report à nouveau négatif et sur les réserves facultatives.

3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la société n'est intervenue ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice social.

4 Méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes

4.1 Immobilisations

► Immobilisations incorporelles

Les principaux éléments des actifs incorporels sont constitués par les logiciels et les fonds de commerce de la société.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des éléments incorporels :

Logiciels : 1 à 10 ans

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée en fonction de leur valeur probable de négociation.

► Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Ces éléments n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation libre ou légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, déterminée comme suit :

Catégories	Durées
Installations techniques, matériel et outillage Matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier	5 et 10 ans 4 ans 4 à 5 ans 8 ans

► Immobilisations financières

Les prêts, les créances et autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale. Ces créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision s'il est jugé que leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à leur valeur nominale.

Les titres sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition majorés des frais d'acquisition (CNC, Comité d'urgence, avis 2007-C du 15 juin 2007).

D'une façon générale, une provision pour dépréciation est constatée pour les titres de participation et les autres titres immobilisés dont la valeur d'inventaire, déterminée sur la base de leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable.

Les titres ont été évalués selon la méthode « discounted cash flows » (DCF), également fondée sur la valeur d'utilité.

Pour établir les comptes, le groupe procède à des estimations qu'il revoit de manière régulière. Les hypothèses retenues sont susceptibles d'évoluer. Compte tenu de ces éléments, les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

4.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur nominale.

La société déprécie intégralement les créances impayées de plus de 8 mois à la date de clôture des comptes.

Les créances dont la recouvrabilité est jugée risquée par la direction sont également dépréciées.

4.3 Provisions pour risques et charges

En fonction des informations disponibles à la date de clôture des comptes, la société estime et traduit dans ses comptes annuels les risques potentiels identifiés, notamment par le biais des provisions pour risques et charges (en application du règlement CRC n° 2000-06).

Les mouvements ayant affecté ces provisions au cours de l'exercice sont détaillés dans le tableau « Etat des provisions » de la présente annexe.

4.4 Médaille du travail

Le Groupe comptabilise une provision pour médailles du travail dans ses comptes individuels suivant les méthodes préconisées par l'IAS19.

Au 31 décembre 2025, la provision s'élève à 0.5m€ (0.8m€ au 31 décembre 2024).

Les hypothèses actuarielles à long terme sont les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation *	4.00%	3.50%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge par catégorie	Table par âge par catégorie
Table de mortalité	INSEE F/H 2019-2021	INSEE F/H 2018-2020
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres
Duration du passif social	5,3 ans	4,7 ans

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2025 à 4,00%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2024 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

4.5 Provision pour indemnités de départ à la retraite

L'évaluation au 31 décembre 2025 des indemnités de départ s'élève à 2m€ (4m€ au 31 décembre 2024).

En France, les conventions collectives obligatoires prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques qui consistent en un paiement forfaitaire calculé sur la base des droits de la convention collective du secteur auquel le salarié est rattaché.

Pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2025, la société a appliqué la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite.

Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

Les hypothèses actuarielles sont résumées dans le tableau suivant :

	2025	2024
Taux d'actualisation *	4.00%	3.50%
Taux d'évolution des salaires **	Table par âge par catégorie	Table par âge +25bp
Table de mortalité	INSEE F/H 2019-2021	INSEE F/H 2018-2020
Turn-over***	Oui	Oui
Age de départ	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres	65 ans pour les cadres et de 62 ans à 64 ans pour les non-cadres
Duration du passif social	3,3 ans	3,5 ans
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire
Taux moyen de charges sociales	46%	46%

* En France, le taux d'actualisation des engagements à long terme envers le personnel a été fixé au 31 décembre 2025 à 4,00%. Ce taux a été déterminé sur la base du rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturation de l'engagement.

** Y inclus toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres en fonction des catégories socioprofessionnelles.

*** Un taux de turn-over interne à l'entreprise est appliqué. Celui-ci a été revu en 2024 en fonction des données statistiques du Groupe et des recommandations de la CNCC EC 2018-17.

5 Informations relatives au bilan actif

5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

► Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions et apports	Virements	Cessions	Valeur brute au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement	173 496				173 496
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	270 039 604				270 039 604
Total 1 Incorporelles	270 213 100	0	0	0	270 213 100
Terrains					0
Construction sur sol propre					0
Construction sur sol d'autrui					0
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 097 698	1 289 969		71 236	7 316 432
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 482 527	231 496		9 367	1 704 656
Matériel de transport	620 399	4 550		0	624 949
Matériel de bureau et mobilier informatique	653 670	483 561		587	1 136 645
Emballages récupérables et divers	0	0		0	0
Total 2 Corporelles	8 854 294	2 009 577	0	81 190	10 782 682
Immobilisations corporelles en cours					0
Total 3 Encours corporelles	0	0	0	0	0
Avances et acomptes		71 319		32 981	38 338
TOTAL	279 067 395	2 080 896	0	114 171	281 034 120

(1) Dont Fonds commercial : 239 825 281 euros

Les montants présentés dans la colonne « Virements de poste à poste et corrections » correspondent aux immobilisations corporelles et/ou incorporelles activées ou reclassées au cours de l'exercice écoulé. Les immobilisations corporelles et/ou incorporelles activées au cours de l'exercice apparaissent dans la colonne « Acquisitions » du présent tableau.

► Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	31/12/2025
Frais d'établissement et de développement	173 496			173 496
Fonds commercial (1)	41 900 022			41 900 021
Autres postes d'immobilisations incorporelles	398 957	61 158		460 115
Total 1	42 472 474	61 158		42 533 633
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	5 192 245	706 620	58 713	5 840 152
Installations générales, agencements divers	799 937	126 930	9 367	917 500
Matériel de transport	483 724	41 674		525 398
Matériel de bureau, informatique et mobilier	393 911	200 656	12 497	582 070
Emballages récupérables et divers				
Total 2	6 869 817	1 075 881	80 578	7 865 120
TOTAL	49 342 291	1 137 039	80 578	50 398 753

(1) Dont fonds commercial : 41 900 021 euros

► Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [Etat des provisions](#).

5.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	26 396 991	4		26 396 995		26 396 995
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	21 247 084	711 520	1 024 479	20 934 125		20 934 125
TOTAL	47 644 075	711 524	1 024 479	47 331 120		47 331 120

5.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 107 197 133 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 569 579	20 569 579	
Autres immobilisations financières	364 546	8 808	355 738
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	20 934 125	20 578 387	355 738
Clients douteux ou litigieux	3 658 442	3 658 442	
Autres créances clients	67 569 109	67 569 109	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	192 664	192 664	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 098	68 098	
Etat et autres collectivités			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	4 443 822	4 443 822	
Autres impôts	6 448	6 448	
Etat - divers	5 412	5 412	
Groupes et associés	2 888	1 877	1 011
Débiteurs divers	9 482 449	9 482 449	
Charges constatées d'avance	833 676	833 676	
TOTAL DES CREANCES	86 263 008	86 261 997	1 011
TOTAL	107 197 133	106 840 384	356 749
Prêts accordés en cours d'exercice			999 148
Remboursements obtenus en cours d'exercice			697 672
Prêts et avances consentis aux associés			

5.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	71 227 551	3 174 000	68 053 550	48 094 438
Autres créances	14 201 781		14 201 781	6 619 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	85 429 332	3 174 000	82 255 332	54 713 488

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe [Etat des provisions](#).

5.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Produits à recevoir	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
R.R.R. A OBT - AVOIRS NON	560 986	
AVOIRS NON PARVENUS GROUP	1 290 644	2 924 559
CLIENTS - PROD. NON FACTU	8 371 706	6 190 514
AUTRES COMPTES DEBIT /CRE	50 000	
FACTURES A ETABLIR GROUPE	39 325	
AVANCES PERMANENTES PERSO	5 269	
AUTRES CPTES DEB/CRED -RE	115	
TOTAL	10 318 045	9 115 073

5.6 Comptes de régularisation

► Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 833 676 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	833 676	326 721
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	833 676	326 721

6 Informations relatives au bilan passif

6.1 Capitaux propres

► Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale 31/12/2024
	à la clôture de l'exercice 31/12/2025	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	13 600 000			6.25

► Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		131 355 060
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		131 355 060
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Variation des autres réserves		79 306 087
Variation du capital		
Total	0	79 306 087
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Résultat de l'exercice		-78 237 606
Capitaux propres avant répartition		132 423 541

6.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

► Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour risques et charges financières					
Provisions pour litiges	2 607 420	1 860 086	211 861	819 483	3 436 161
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 912 261	325 774	625 890		3 612 145
Autres provisions pour risques et charges	2 287 909	398 167	2 299 409		386 667
TOTAL	8 807 590	2 584 027	3 137 160	819 483	7 434 974

► Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Poste : Clients douteux	1 733 735	3 388 624	1 948 359	3 174 000
Poste : Autres créances				
TOTAL	1 733 735	3 388 624	1 948 359	3 174 000

6.3 Etats des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 705 275	33 705 275		
Personnel et comptes rattachés	26 654 286	26 654 286		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 338 318	17 338 318		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 040 164	15 040 164		
Obligations cautionnées				
Autres impôts	308 100	308 100		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686 361	686 361		
Groupes et associés	10 037 522	10 037 522		
Autres dettes	1 840 994	1 840 994		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 635 436	1 635 436		
TOTAL DES DETTES	107 246 454	107 246 454		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fournisseurs	4 366 893	5 501 135
Fournisseurs Groupe	1 435 261	
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 617 497	15 284 172
Factures non parvenues Groupe	11 940 655	
FNP manuelles hors Groupe	4 415 232	
FNP manuelles Groupe	1 515 734	
TOTAL	28 291 272	20 785 307

6.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Charges à payer	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
PRODUITS A RECEVOIR - DEB	-2 624 954	
FOURN - FACTURES NON PARV	4 617 497	
FACTURES NON PARVENUES GR	11 940 655	
R.R.R. A ACCORDER - AV. A	1 486 214	
PROV. CONGES PAYES ABONNT	12 659 343	
PROV PRIME FIN ANNEE ABON	116 740	
PROV PVO	1 421 774	
DETTES PROVISION. /REM. A	947 687	
INDEM PRECARITE EMPLOI AB	104 366	
CHGES A PAYER - ORGANIS.	299 099	
CONTRIBUTION SOCIALE SOLI	384 046	
TAXE PARAFISCALE_SOLDE 13	131 467	
TAXE 1% LOGEMENT	561 874	
CONTRIB. CONVENTIONNELLES	874 196	
CHARGES SOC. / INDEM PREC	15 982	
CHARGES SOC. / PROV CONGE	3 217 142	
CHARGES SOC. / PRIME FIN	23 748	
CHARGES SOC / PROV PVO	721 964	
CHGES A PAYER - CREDIT.DI	27 842	
PROVISION POUR RTT	63 548	
CHG SOCIALES PROVISION RT	32 442	
TAXE PARAFISCALE_CSA	786 505	
CHARGES A PAYER - ETAT	535	
INDEM REPOS COMPENS.ABT	888 129	
CHARGES SOC. / REPOS COMP	389 864	
FNP REPRISE ISS	5 393 112	
FNP MANUELLES HORS GROUPE	4 415 232	
FNP MANUELLES GROUPE	1 515 734	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		15 284 172
AUTRES DETTES		1 536 404
DETTES FISCALES ET SOCIALES		21 897 624
TOTAL	50 411 781	38 718 200

6.6 Comptes de régularisation

► Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	1 635 436	657 118
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	1 635 436	657 118

7 Informations relatives au compte de résultat

7.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025			Exercice 2024
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	249 073	0	249 073	1 567 380
Ventes de produits finis	0	0	0	
Production vendue de services	281 908 233	290 320	282 198 553	287 760 292
TOTAL	282 157 306	290 320	282 447 626	289 327 673
%	99.90%	0.10%	100,00 %	

7.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	2 503 725	494 720
Reprise sur amortissement et provisions	4 635 002	4 338 586
TOTAL	7 138 728	4 833 306

7.3 Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
TAUX AT	-87 970	645100
TOTAL	-87 970	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Néant		
TOTAL	0	

7.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 1 776 354 € s'analyse de la façon suivante :

Rubrique	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	506 354	2 667 169
Produits exceptionnels sur opérations en capital		43 583
Reprises sur provisions	1 270 000	
Total des produits exceptionnels	1 776 354	2 710 752
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		255 579
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		271 158
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		93 655
Total des charges exceptionnelles	0	620 392
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 776 354	2 090 361

7.5 Impôt sur les bénéfices

La société ONET PROPRETE ET FACILITY SERVICES est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ONET SA.

► Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Dû	Résultat net après impôt
Courant	-78 240 494	2 888	-80 013 961
Exceptionnel CT	1 776 354		1 776 354
Exceptionnel LT			0
TOTAL	-76 464 140	2 888	-78 237 606

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

► Fiscalité différée

IMPOTS	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :	
Provisions réglementées :	
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :	
Provision pour indemnité de départ à la retraite	
Participation	
Contribution sociale de solidarité	96 012
Provision dépréciation des créances Clients	
Autres provisions pour risques	
TOTAL	96 012

► Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	Au 31/12/2025
Résultat de l'exercice	-78 237 606
- Impôt sur les bénéfices	
- Crédits d'impôts :	2 888
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	1877
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	1 011
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	-78 240 494
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	-78 240 494

8 Informations diverses

8.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres	172
Agents de maîtrise, techniciens et employés	352
Ouvriers	11 030
TOTAL	11 554

8.2 Identité de la société mère consolidante

Dénomination sociale – siège social	Forme	Montant Capital	% détenu
ONET SA 36 BOULEVARD DE L'OCEAN 13009 MARSEILLE	S.A.	115 113 420	100%

8.3 Rémunération des organes d'administration

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Rémunérations allouées	115 000		115 000	

8.4 Engagements de Crédit-Bail

	Matériel outillage	Total
VALEUR D'ORIGINE	1 061 295	1 061 295
AMORTISSEMENTS		
Cumul exercices antérieurs	331 078	331 078
Exercice en cours	221 529	221 529
TOTAL	552 607	552 607
VALEUR NETTE	508 688	508 688
REDEVANCES PAYEES		
Cumul exercices antérieurs	366 703	366 703
Exercice en cours	246 874	246 874
TOTAL	613 577	613 577
REDEVANCES A PAYER		
A un 1 an au plus	241 421	241 421
A plus d'1 an et moins de 5 ans	324 082	324 082
TOTAL	565 502	565 502

8.5 Engagements hors bilan

► Engagements financiers donnés et reçus

Rubriques	Total
ENGAGEMENTS DONNES	12 791 797
Liés à la trésorerie	
- Avals et cautions	
- Lettre d'intention	
Liés aux locations (*)	12 791 797
Liés aux prestations de services	
Liés au personnel	
- I.F.C.	
ENGAGEMENTS RECUS	
Liés à l'exploitation / immobilier/ expansion	
Créances garanties	

(*) Valeur actualisée des engagements

8.6 Informations relatives à l'intégration fiscale

La société ONET PROPRETE ET FACILITY SERVICES SAS appartient au groupe fiscal constitué par la société ONET SA.

La convention d'intégration fiscale retient le principe de neutralité et place chaque société membre du groupe fiscal dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

L'entreprise a donc comptabilisé la charge d'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait dû être supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Il n'y a pas de déficits reportables nés antérieurement à l'intégration fiscale.

La rubrique impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

Rubriques	Montant
698100 Impôts sur les sociétés	
699100 C.I. Recherche	
699200 C.I. Famille	-1 877
699300 C.I. Mécénat	- 1 011
TOTAL	-2 888